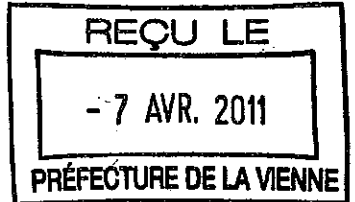


SYNDICAT INTERCOMMUNAL d' ELECTRICITE
et d' EQUIPEMENT du DEPARTEMENT de la VIENNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

REUNION du COMITE
Séance du 29 MARS 2011



Délib 2011/07 (Comité du 29 mars 2011)

Le 29 mars 2011, sur convocation du 07 mars 2011, le Comité du syndicat intercommunal s'est réuni, en session ordinaire à 10 h 00, au palais des congrès du Futuroscope, sous la Présidence de M. Arnaud LEPERCQ, Président.

Membres en exercice : 538

Quorum : 270 délégués

327 délégués étaient présents ; 16 avaient donné pouvoir écrit de voter en leur nom à un autre délégué.

9 - CREATION DE LA SAS HYDROCOP CONCESSIONS - DELIBERATION

M. Marc LOISEL, directeur général de SOREGIES, informe que E-ON est en discussion depuis quelques mois avec SOREGIES en vue de se préparer à la mise en concurrence des concessions hydrauliques, dont celle des barrages de la vallée d'Ossau dans les Pyrénées.

Pour ce projet, E-ON propose à SOREGIES, et à plusieurs autres ELD, une part minoritaire (entre 10 et 20 %) dans une société commune restant à créer.

E-ON souhaite ainsi obtenir l'appui de sociétés d'économie mixtes locales, ancrées dans les territoires, et proches des collectivités locales, notamment dans les Hautes Pyrénées.

Dans ce contexte, 3 des 7 partenaires de SOREGIES dans la société HYDROCOP SAS (*second projet de société hydraulique mené en parallèle présenté au Comité du 22 décembre 2010*) se sont montrés intéressés. Il s'agit de la SICAP de Pithiviers, de la SAEML Energies Services Lannemezan et de la SAEML Energies Services Occitans.

Par ailleurs, 4 autres ELD (SICAE de l'Aisne, Ely, Ferté-Alais et la SICAE du Carmausin) se sont manifestées pour participer à HYDROCOP Concessions, via leur société commune TERRA POWER pour les trois premières.

Cela suppose, en amont de la prise de participation dans la société commune à créer avec E-ON, la création d'une société "HYDROCOP CONCESSIONS" pour fédérer les 8 ELD intéressées par le projet, dont SOREGIES.

Au vu de ces éléments, la société HYDROCOP CONCESSIONS aurait les caractéristiques suivantes :

- forme sociale : Société par Actions Simplifiée (SAS)
- objet social (à titre principal) : la prise de participations directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, constituées ou à constituer, ayant un objet social relatif à l'exploitation par concession de centrales hydro-électriques
- siège social : Lannemezan (lieu le plus proche de la vallée d'Ossau et siège social d'une des ELD partenaires)
- capital social : 100 000 euros

- part détenue dans le capital par chacun des 6 associés à la création :
 - 35 000 euros pour SOREGIES
 - 25 000 euros pour la SICAP de Pithiviers
 - 10 000 euros pour Energies Services Lannemezan
 - 10 000 euros pour Energies Services Occitans
 - 15 000 euros pour Terra Power (société constituée par les 3 Sicae)
 - 5 000 euros pour la SICAE du Carmausin
- organes de Direction
 - un Comité stratégique composé d'autant de membres que d'associés au capital (avec voie proportionnelle à la part de capital détenue)
 - un Président nommé pour 3 ans par décision du Comité stratégique
 - un Directeur général

Le Comité, à l'unanimité, autorise l'entrée de SOREGIES au capital de la SAS HYDROCOP CONCESSIONS à hauteur de 35 000 euros (pour un capital social de 100 000 euros) soit une participation de 35 %.

Syndicat Intercommunal
 d'Electr. et d'Equipement
 (S.I.E.D.V.)
 du Département de la Vienne

Arnaud LÉPERCQ

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 4/04/2011
 Publication ou notification le 4/04/2011